

III.

LE DIEU SOUWÂ' DANS LE CORAN ET SUR UNE INSCRIPTION
SABÉENNE RÉCEMMENT DÉCOUVERTE.

Le panthéon arabe de la Ka'ba était avant l'islamisme le «cube» de concentration, d'où les dieux et les déesses s'échappaient vers leurs sanctuaires particuliers, leurs palmeraies sanctifiées et leurs serviteurs fidèles. A peine avais-je constaté la présence au Yémen vers 350 de notre ère de la déesse Al-'Ouzzâ (1) qu'un dieu dénoncé aussi par le Coran et proscrit également par l'islamisme, Souwâ' apparaissait à son tour sur un texte yéménite. Je ne crois pas me tromper en reconnaissant sur l'inscription sabéenne de Jabal Jehaf, publiée dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology* de 1905, p. 154 et 155, avec deux planches, le deuxième des dieux donnés par le *Coran* (LXXI, 22) comme antédiluviens: «N'abandonnez pas, dirent les adversaires de Noé, vos dieux. N'abandonnez ni Wadd, ni Souwâ', ni Yagoûth, ni Ya'ouk, ni Nasr.» De ces divinités vénérables, attribuées par Allâh vainqueur à l'antiquité la plus reculée, Wadd, Nasr sûrement, Yagoûth peut-être, ont été constatés par l'épigraphie de l'Arabie méridionale. Elle ne contient encore, à ma connaissance, ni dédicace à Ya'ouk, ni personnage dénommé d'après ce dieu Hamdânite. Il émergera sans doute de quelque trouvaille fortuite, comme aujourd'hui Souwâ' nous apparaît à l'improviste.

L'inscription, qui fait mention de ce dieu antique, a été découverte, photographiée, transcrite et publiée, *ut disceptatio fiat*, par un lieutenant du corps des *Royal Engineers* d'Aden, G. U.

(1) *Verhandlungen des II. Internationalen Kongresses für allgemeine Religionsgeschichte in Basel 30. August bis 2. September 1904* (Basel, 1905), p. 234-235; *Recueil de mémoires orientaux* (Paris, 1905), p. 31-40; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* de 1905, p. 235-242, avec une héliogravure Dujardin

Yule. La photographie, qui a été communiquée au monde savant, est trop retouchée pour lui inspirer grande confiance; par contre, le déchiffrement soigneux peut servir aux chercheurs de guide d'autant plus sûr que c'est un tracé exact reproduit par un officier aussi consciencieux qu'incompétent.

La transcription hébraïque suivante donne les résultats de mon premier déblaiement:

א		אמול		עמא	[תרת		1
ב		אב	[רתע	[]]		2
ו	ב	ניהו		דהומו	3			
ח	רן		בני		דיהאר		4	
א	ר	ב	ב		אחיטן		5	
ב	ן		דן		סמרן		6	
ס		ו	ב	נית		ו	פ	7
כ	ב	ר	הו		סוע		8	
								9

שרקן

Traduction française provisoire:

- 1 'Amm'a]thirat Atwal, le père
- 2 re d'Aboû]rata', l'immigrant (?),
- 3 avec ses fils, qui étaient
- 4 les immigrants (?), les descendants de Dhoû Yath'ar,
- 5 les jeunes chefs aux cous d'autruches,
- 6 a élevé cette stèle inscrite comme dédicace
- 7 et comme érection d'offrande pieuse
- 8 à leur grand dieu Souwâ' l'O-
- 9 riental.

Ligne 1. Sur le déesse Athirat, second terme supposé dans le nom du personnage principal, je renvoie aux développements suggestifs de Fritz Hommel, *Aufsätze und Abhandlungen*, II (München, 1900), p. 206-213. Le nom propre, avec la terminaison féminine, est naturellement diptote.—L'épithète qui suit

l'étant également, j'ai substitué אַטוּל = אָטוּל «très généreux, excellent» à אַטוּל proposé par le lieutenant Yule.—L'alif m'a paru introduire א]ב «le père de», invisible ou bien omis par le lapicide à cause du second אב.

Ligne 2. Le nom propre אַבְרָתַע se trouve dans Hommel **XI**, *ibid.*, I, p. 152; cf. אַבְרָתַע dans Hommel **I**, *ibid.*, p. 151.—Le sens de דַּהֲרָן (de même דַּהֲרָן en tête de la l. 4) a été rapproché du pluriel דַּהֲרָן, à l'état construit, dans l'inscription **102** du *Corpus*, l. 5, où j'ai traduit magnère: *incolæ adventicii*. Il me semble qu'ici nous avons affaire à un campement momentané d'une tribu arabe nomade qui a voulu perpétuer le souvenir de son passage au pied de la montagne par «la stèle inscrite» objet de cette étude.

Ligne 3. «L'immigrant» était accompagné de ses fils, la lecture וּבְנֵיהוּ paraissant certaine.—Très curieuse grammaticalement est la plénitude de l'orthographe הַיְבִי «ils» qui, à cet égard, surpasse même l'arabe هُيُوءُ, d'où هُيُوءُ et enfin هُيُوءُ. Cf. une autre forme développée אַהֲבִי dans les inscriptions sabéennes de Marseille **I**, l. 28; **II**, l. 12 (*Répertoire d'épigraphie sémitique*, **I**, p. 151-155).

Ligne 4. דַּהֲרָן, à la l. 2, était un singulier déterminé; ici la même forme doit celer un pluriel interne, dont la vocalisation est douteuse.—Quant à la tribu en excursion ou en incursion, elle est appelée d'un nom peu rassurant pour ceux qu'elle visitait: דַּהֲרָן «la porteuse du talion, la vengeresse». La racine דַּהֲרָן = דַּהֲרָן était précédemment représentée en sabéen par trois exemples: 1° le nom propre דַּהֲרָן dans Halévy 608, l. 1; 2° par la locution דַּהֲרָן | דַּהֲרָן dans Constantinople 5, l. 7 (Mordtmann und Müller, *Sabäische Denkmäler*, p. 22 et 25); 3° par la même locution dans l'inscription **10**, l. 7, de l'Académie, maintenant au Louvre (Joseph et Hartwig Derenbourg *Études sur l'épigraphie du Yémen*, **I**, p. 61-63). Aucune mention autre ne nous renseigne sur le domicile habituel de cette peuplade.

Ligne 5. ארובין, pluriel déterminé de רב = رَب «maître, chef». Il semble que, synonyme de כרא à l'origine, ce terme ait reçu par la suite l'acception spéciale de jeune seigneur; cf. le traité de Riyâm: Glaser 1076, maintenant *Corpus* 308, l. 24 et 25 (הני | רבין); Glaser 318 cité dans ses *Mittheilungen*, p. 10.— J'ai traduit le second pluriel déterminé אחימן, en apposition avec le premier ארובין, d'après خَيْطَانُ, l'autruche «au cou long» et les différents mots arabes de cette racine qui se rapportent à la longueur des cous et par suite à l'agilité des corps, à la rapidité de la marche. Malgré ce sens plausible, j'aurais volontiers recours à la correction de אחימן en אחירן = الاخيار «les excellents»; cf. Halévy 62, l. 11.

Ligne 6. בן ne serait-il pas ici écourté de בני «construisit, éleva», le sujet étant 'Amm'athirat, le chef de la famille (voir בניה à la ligne 7 et Hommel, *Süd-Arabische Chrestomathie*, p. 9)? — Pour ce qui est du complément direct présumé זן | סטרן «cette stèle inscrite», il concorde avec Halévy 210, l. 6; 256, l. 1; 466, l. 2; 536, l. 1; 615, l. 14.— שאם, à l'état construit, signifie «dédicace», ici, Fresnel xl, l. 4=Glaser 1064, la pierre transportée de Ma'rib au *Kunsthistorisches Museum* de Vienne, décrite sous le n.º 17 par D. H. Müller, *Südarabische Alterthümer*, p. 39 (cf. du même savant ses *Epigraphische Denkmäler aus Arabien*, p. 29), et dans la riche collection d'exemples réunie par Ed. Glaser, *Die Abessinier*, p. 50-52. C'est à cette racine et à cette signification que je rattache, avec élision de l'alif consonne deuxième radicale, שם dans Hartwig Derenbourg, *Nouveaux textes yéménites inédits*, III, p. 14 (*Répertoire d'épigraphie sémitique*, I, p. 264) et שמו «ils ont offert» dans le *Corpus* 1, l. 3; puis שים pour שאים «préposé», c'est-à-dire dieu local, dieu patron d'une tribu ou d'une région, d'où בשם «territoire», au duel בשכונה *ibid.* 74, l. 12, au pluriel בשמות et בשיבות; cf. *ibid.* 75, l. 7 et 8.

Ligne 7. Claire est la lecture ובנית, deuxième état construit relié comme le premier שאם à ופים, ainsi que je lis à la fin de

la ligne avec quelque vraisemblance. Clair est aussi le sens: «en guise de dédicace et d'érection d'offrande pieuse» au dieu nommé à la ligne 8. **בנית** assuré confirme l'hypothèse **בן בני** à la ligne 6. Quant à **ופים**, il rappelle l'emploi si fréquent de l'analogue **צדקם**; s'il se rencontre ainsi pour la première fois dans ce passage, je suis convaincu qu'on lui trouvera des parallèles. En attendant, comparez **בופים** «en paix» dans l'inscription II de Marseille, l. 7 (Hartwig Derenbourg, *Les monuments sabéens et himyarites du Musée d'archéologie de Marseille*, p. 9-10; cf. *Répertoire d'épigraphie sémitique* I, p. 154).

Ligne 8 et 9. Le suffixe dans **כברוהו** se rapporte au sujet du verbe **בן**, à 'Amm'athirat. Que signifie **כבר**? Dans Glaser 1062 (10 du *Kunsthistorisches Museum* de Vienne chez D. H. Müller, *Südarabische Alterthümer*, p. 29), l. 7, c'est un éponymat, le mot étant un abstrait *kibar* de *kabîr* «grand-prêtre» et en même temps «éponyme». Je n'hésite pas à y voir ici une désignation synonyme de *schayyim* (**שׁיִים**) pour désigner un «grand» protecteur, adopté par la tribu comme son dieu domestique, comme le bénéficiaire de son «offrande pieuse». Allâh, triomphant de ses rivaux, ne fait-il pas allusion à cette vieille appellation, lorsque (*Coran*, xxxiv, 22) il se caractérise lui-même de **العلى الكبير** «le Très haut, le Très grand»? Et le cri de joie ou de guerre *Allâh akbar* «Allâh est Très grand» n'est-il pas un héritage de ces dieux qualifiés de «grands» par le passé antéislamique?— La lecture **סוע**, au lieu de **סון** déchiffré par le lieutenant Yule, me paraît inattaquable, à moins que la photographie n'ait été adroitement corrigée juste à cet endroit. Ce serait grand dommage si, après la surprise du dieu Souwâ' reconnu avec joie sur cette inscription, ou était réduit à en bannir ce futur proscrit de la Ka'ba. Souwâ' ne subira pas cette mise en interdit, c'est bien son idole tutélaire en or ou en bronze doré que «les descendants de Dhoû Yath'ar» avaient emportée dans leur voyage, c'est à lui qu'ils ont rapporté leur salut, c'est à lui enfin qu'ils ont exprimé leur reconnaissance et leur fidélité par «l'offrande pieuse» de la stèle inscrite qu'ils lui ont élevée et consacrée. L'or-

thographe סוּע = سُوَاع, sans noûnation et sans mîmation, indique avec précision un nom propre diptote. Rien ne prouve que l'unique citation du *Coran* (LXXI, 22) soit contraire à ce point de vue grammatical. Car سُوَاعًا y est à la rime et doit y être prononcé avec allongement de l'*α*, mais sans *tanwîn* en dépit de la notation incorrecte qui a prévalu dans les manuscrits anciens non moins que dans les impressions modernes. Le nom du dieu Souwâ', tel qu'il apparaît dans ce nouveau texte, montre combien mon illustre maître Heinrich Ewald a eu raison de me prémunir et, par mon entremise, de prémunir mon école contre cette tradition erronée (1).—L'épithète masculine déterminée מִשְׂרָקִין = المَشْرِقِ «l'Oriental» prouve, d'une part, que Souwâ' (סוּע) est déterminé par sa qualité de nom propre, d'autre part, qu'ici le dieu mâle était adoré exclusivement.

En effet, les souvenirs qui ont été conservés sur Souwâ' ne sont pas d'accord sur le sexe de cette divinité (2). Elle était probablement considérée comme une déesse par certains de ses adorateurs; peut-être par ceux qui adoraient une Souwâ' Occidentale (3) מִשְׂרָקִין | מִמְּרֹבֶתֶן סוּע, parèdre de notre «Souwâ' l'Oriental». Celui-ci rappelle 'Athtar l'Oriental, sous le patronage duquel tant de Minéens et de Sabéens ont placé leurs monuments,

(1) Dans une édition critique du *Coran*, la réforme capitale qui s'imposerait serait un branle-bas général dans la vocalisation des mots qui terminent les versets. Le *tanwîn* en serait exclu rigoureusement et la plupart des voyelles finales devraient disparaître pour laisser le son tomber sur des consonnes quiescentes. Les écoles musulmanes crieraient au scandale, mais pas plus haut que si nous leur imprimons un *Coran* conforme à leur Vulgate. Ils nous laisseront pour compte l'un et l'autre article, de fabrication impure, d'importation étrangère, profanations et sacrilèges pour leurs conceptions immuables de musulmans.

(2) Voir le résumé plein de faits dans Wellhausen, *Reste arabischen Heidenthums*, 2^e éd., p. 18-19. Le passage d'Ibn Al-Kalbî, *Kitâb al-asnâm* «Le livre des idoles», qui y est traduit, se trouve dans Yâkoût, *Mou'djam* (éd. Wüstenfeld), III, p. 181.

(3) Sur מִמְּרֹבֶתֶן, avec 'ain, opposé à מִשְׂרָקִין, voir mon *Nouveau mémoire sur l'épithaphe mineenne d'Égypte*, p. 14, et le *Corpus Inscriptionum Hymyariticarum* 132, l. 2, p. 199.

et aussi la déesse Soleil l'Orientale (שמיסהבו | משוקיותן), à laquelle 'Arab, serviteur des Hadroûmites, a consacré une statue d'or (1). Le dieu Houdhailite Souwâ', dont la résidence était à Rouhât, dans la région de Médine, sous le garde des Lihyânites, est allé s'implanter également au Yémen dont un poète l'a chanté (2), après que les descendants de Dhoû Yath'ar y avaient immigré sous sa sauvegarde tutélaire. La semence avait germé, 'Abd Wadd ibn Souwâ' (3), c'est-à-dire fils de 'Abd Souwâ' n'était pas unique dans son genre, 'Amr ibn Al-'Âsi avait eu beau essayer d'anéantir et d'extirper, vers 630 de notre ère, sur l'ordre du Prophète, l'idole Souwâ' (4), le Coran avait en vain fulminé contre le dieu en état de lutte pour la vie contre la jalousie d'Allâh, le polythéisme persistait et Souwâ', à l'égal d'Al-'Ouzzâ, conservait en Arabie ses bétyles, son culte et ses adorateurs.

Madrid, le 7 juillet 1905.

HARTWIG DERENBOURG,

Membre honoraire.

(1) Voir mes *Monuments sabéens et himyarites de la Bibliothèque Nationale*, I, p. 10. Dans le *Corpus himyarite*, p. 1, j'ai comparé les Hadroûmites avec le vieille population arabe dite הַדוּרָאִים *Hadôrâm* dans la table des nations, *Genèse*, X, 27. A propos de cette pierre, don de Charles Schefer à la Bibliothèque Nationale, je signale l'heureuse explication de

גַּרְבַּ = גַּרְמָא «corps», puis «personne», donnée par Franz Prætorius dans la *Zeitschrift d. deuts. morg. Gesellschaft*, LIV (1900), p. 37-38.

(2) Yâkoût, *Mou'djam*, dans Wellhausen, *Reste arabischen Heidenthums*, loc. cit.

(3) Wüstenfeld, *Register*, p. 5.

(4) Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammed*, III, p. 321.